



avica



INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE



Les
interconnectés
RÉSEAU DES TERRITOIRES INNOVANTS



association des maires
VILLE & BANLIEUE
de France

Monsieur Michel BARNIER
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 31 octobre 2024

Monsieur le Premier ministre,

Les collectivités locales et leurs groupements, réunis au sein du collectif « la Belle Alliance » depuis 2021, sont mobilisés pour la transformation numérique responsable du territoire et pleinement engagés en faveur d'un numérique au service de l'humain.

Le projet de Loi de finance 2025 fait porter aux collectivités une perte de ressources de 5 milliards d'euros qui menace directement notre capacité à réaliser les missions essentielles qui nous sont confiées au niveau des territoires, auprès des entreprises et des citoyens.

Alors que la dématérialisation impacte toutes les activités de la vie courante et qu'un tiers des Français adultes demeure éloigné du numérique, la politique d'inclusion numérique co-construite depuis 2018 entre l'État et les collectivités territoriales est menacée par les arbitrages budgétaires prévus.

Pour conduire une politique à la hauteur des ambitions affichées par la stratégie France Numérique Ensemble nous avons estimé le besoin de financement annuel à 200 millions d'euros. Cette demande a d'ailleurs été portée par la Belle Alliance par un amendement en décembre 2023 qui a été retiré par l'Etat.

Aujourd'hui bien loin des 200 millions de besoins estimés, l'Etat entend se désengager même de la contribution prévue pour le seul financement des Conseillers Numériques France Service, qui sont le principal dispositif aujourd'hui réellement déployé sur le territoire et dont l'impact positif est unanimement salué.

Avec un budget de 28 millions d'euros au lieu des 80 millions prévus, le désengagement financier annoncé, qui ne pourra en aucun cas être compensé par les collectivités, mènera sans aucun doute à l'arrêt pur et simple de la politique d'inclusion numérique nationale.

Ce budget menace directement l'emploi de 2500 conseillers numériques qui ne pourront plus être payés faute d'engagement financier de l'État, (les 28 millions d'euros prévus au budget ne peuvent financer que 1500 postes de CNFS au lieu des 4000 prévus) et menace de fait le maintien de cette politique publique.

Ce désengagement unilatéral est un manquement à la parole donnée aux collectivités territoriales et leurs groupements. C'est une mesure en totale contradiction avec le cadre de coopération défini entre l'État et les collectivités dans la stratégie France Numérique Ensemble signée en 2023 qui repose sur la coopération entre l'Etat et les collectivités qui portent les Feuilles de routes France Numérique Ensemble et 60% des postes de Conseillers Numériques France Service.

Parce que les 4000 conseillers numériques France service sont le dispositif phare et le socle de cette politique, l'État s'était engagé à en prolonger le financement sous forme d'une aide dégressive sur 3 ans. L'engagement pris par l'État prévoyait le maintien des aides en 2025 puis une réduction progressive jusqu'en 2027.

Ce délai de 3 ans est nécessaire afin de construire des modes de financements pérennes (logique de guichets uniques, fonds de dotation, mobilisation de fonds de formation, participation des entreprises bénéficiaires des services dématérialisés, etc.) qui assureront le déploiement durable de cette politique devenue indispensable.

L'abandon de cette politique de montée en compétence numérique des citoyens, couplée à la baisse des financements publics des infrastructures (sur la même ligne 343 du PLF), s'il est confirmé aura un impact fort sur nos concitoyens qui sont déjà les plus touchés par l'abandon des services publics, le développement des déserts médicaux, qu'ils résident dans les quartiers politiques de la ville, les espaces péri-urbains ou ruraux, ce qui dans un contexte politique tendu risque de renforcer la défiance envers les institutions et la démocratie.

Le désengagement de l'Etat obère également la capacité du pays à bénéficier des retombées financières attendues par le déploiement des services numériques. Il est intéressant de rappeler que le rapport France stratégie 2018 commandité par le gouvernement estimait qu'un plan national visant l'autonomie d'un tiers des personnes éloignées du numérique générerait un gain moyen de 1,6 milliard d'euros par an avec des gains directs pour l'administration publique et les entreprises. Comment imaginer aujourd'hui miser sur la compétitive française en matière d'IA si le niveau de compétences de la population ne suit pas ?

Les collectivités locales et leurs groupements comptent sur une clarification des engagements financiers de l'Etat pour maintenir et développer leurs actions, essentielles pour garantir l'accès aux droits les plus fondamentaux et réduire la fracture numérique entre les citoyens.


Nous demandons à ce titre que l'Etat honore sa parole et maintienne le financement prévu sur 3 ans. Nous demandons qu'un chantier opérationnel soit ouvert afin d'aboutir sur des mesures de financement pérenne de cette politique d'inclusion numérique via la formation continue et la contribution financière des entreprises qui bénéficient de la numérisation des services. Nous demandons enfin que le sujet numérique qui est central dans la société d'aujourd'hui puisse être porté au plus haut niveau afin de garantir une approche transversale nécessaire à la prise en compte de l'ensemble des enjeux sociétaux qui y sont liés.

Vous remerciant pour l'attention que vous voudrez prêter à cette demande essentielle à la réussite de nos ambitions communes en matière d'inclusion numérique, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre très haute considération.

Michel Fournier
Président de l'AMRF



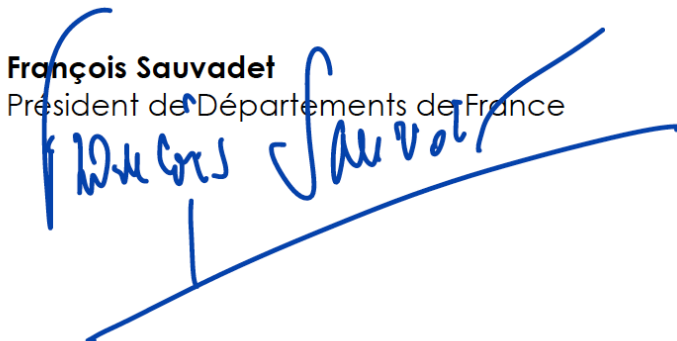
Christophe Bouillon
Président de l'APVF



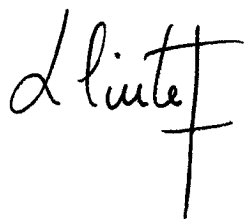
Patrick Chaize
Président de l'AVICCA



François Sauvadet
Président des Départements de France



Xavier Pintat
Président de la FNCCR



Johanna Rolland,
Présidente de France urbaine



Sébastien Martin
Président des Intercommunalités de France



Franckie Trichet
Président des Interconnectés



Constance Nebbula
Présidente d'OpenDataFrance



Jean-François Debat
Président délégué de Villes de France



Gilles Leproust
Président de l'association des Maires Ville et
Banlieue de France



Copies :

Catherine VAUTRIN, ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation
Clara CHAPPAZ, secrétaire d'Etat chargée de l'intelligence artificielle et du numérique